

AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois sera en 2016, en vigueur pour son deuxième exercice financier et que toute personne, peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyé par courrier recommandé :

M.R.C. de Beauharnois-Salaberry
660, rue Ellice, Suite 200, Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no.150 de la M.R.C. de Beauharnois-Salaberry et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à St-Etienne-de-Beauharnois ce 10 septembre 2015

Ginette Prud'Homme
Directrice générale et secrétaire trésorière

APPEL À TOUS – LIVRE DU 150^e ANNIVERSAIRE

Un livre sur le 150^e anniversaire de St-Étienne-de-Beauharnois sera publié en 2017. Nous faisons appel à la population afin de collecter des informations, des anecdotes, des souvenirs d'évènements marquants, des coupures de journaux ou des photos. Vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville du mardi au jeudi afin de remettre vos documents, photos ou simplement pour nous faire part de vos souvenirs. Tout le visuel sera numérisé et vous sera remis. **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.**



NOS CITOYENS EN VEDETTE



Félicitations à LENDEMAIN DE VEILLE

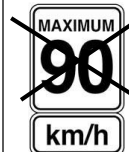
Pour leur participation
à l'émission de télé :
Faites comme chez vous

Félicitations à MARC-ANTOINE MONTPETIT



qui sera l'*animateur* d'une
nouvelle *web-série*
typiquement *stéphanoise*.

CHANGEMENT DE SIGNALISATION



Il y a une nouvelle limite de
vitesse sur la route 236 (ch. St-
Louis) à partir de la rue Cazalais
direction Beauharnois

LA LIMITE EST MAINTENANT DE 70 km/h

TRANSFORMATEUR À VENDRE

La municipalité a un transformateur 30
KVA, 600/120/208 volts, 3 phases
À VENDRE, si vous êtes intéressés
déposez votre offre dans une enveloppe
scellée à l'hôtel de ville à l'attention de
Ginette Prud'Homme



BOÎTE DE DON

Aucun objet ne peut être
accepté s'il n'entre pas dans la
boîte de collecte. Il est donc
interdit de laisser quoi que ce
soit à côté

DOS D'ÂNE

Les dos d'ânes temporaires sur la rue
de l'Église et sur le chemin de la
Rivière seront remplacés par des dos
d'ânes permanents allongés lors de
nos prochains travaux d'asphaltage.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Nous souhaitons vous informer qu'il y aura reconstruction au même endroit. Toutefois il reste quelques détails à régler avec les assurances et des demandes de subventions ont été faites. L'apport de subventions nous permettrait d'avoir des installations correspondant mieux aux attentes et aux besoins de la population.

Ginette Prud'Homme
Directrice générale/Secrétaire trésorière